

LA TROISIÈME (3<sup>E</sup>) SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE JONQUIÈRE S'EST DÉROULÉE LE MERCREDI 2 MARS 2011.

♦ **MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT NUMÉRO 4**

La secrétaire générale, madame Michèle Harvey, a présenté la principale modification au *Règlement sur les conditions d'admission et d'inscription de l'élève* du Collège d'enseignement général et professionnel de Jonquière (Règlement numéro 4).

2 MARS 2011 – VOLUME 10 – NUMÉRO 6

LA QUATRIÈME (4<sup>E</sup>) SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE JONQUIÈRE S'EST DÉROULÉE LE MERCREDI 2 MARS 2011.

♦ **INFORMATION D'ORDRE GÉNÉRAL**

**Élection d'un enseignant au conseil d'administration**

La secrétaire générale, madame Michèle Harvey, a informé les membres que monsieur Michel Payette, enseignant au Département d'informatique au Cégep de Jonquière a été élu pour un mandat de trois ans à titre de représentant des enseignants au conseil d'administration en remplacement de monsieur Alain Tremblay dont le mandat a pris fin le 13 février 2011.

**Démission d'un membre du conseil d'administration**

Madame Michèle Harvey a informé les membres de la démission de madame Jeanne Lavoie, membre du conseil d'administration. Un avis a été envoyé à la ministre pour qu'elle puisse procéder à la nomination de son remplaçant ou de sa remplaçante après consultation des groupes socioéconomiques du territoire desservi par le Collège.

**Visite de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial**

Le directeur général a informé les membres de la visite de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, les 11 et 12 mai prochain, pour procéder à l'évaluation du plan stratégique 2005-2009.

♦ **SUIVI DU PROJET CAMPS**

Monsieur Mario Julien a rencontré les membres du conseil concernant les récents développements de ce projet. Il a rappelé les populations cibles et précisé les principaux éléments porteurs de ce projet dont l'étude de marché réalisée, la concertation des partenaires, l'appui et la mobilisation des gens de la communauté et le haut niveau de préparation technique.

Monsieur Julien a de plus soulevé certains questionnements relatifs à ce projet, notamment la mise à jour du plan d'affaires.

♦ **MANDAT DE VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS 2010-2011**

Les membres ont unanimement résolu de confier le mandat de vérification des livres comptables du Cégep de Jonquière, exercice financier 2010-2011, à la firme Samson Bélair Deloitte Touche.

♦ **AVIS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES ET APPROBATION**

À la suite de l'avis favorable émis par la commission des études, les membres ont approuvé les dossiers suivants :

- ✓ Rapport d'évaluation en profondeur du programme Techniques d'éducation à l'enfance (322.AO);
- ✓ Calendriers scolaires 2011-2012 – Cégep de Jonquière et Centre d'études collégiales en Charlevoix;

◆ **DEMANDE D'AVIS À LA COMMISSION DES ÉTUDES**

Les membres du conseil ont adopté une résolution pour demander l'avis de la commission des études sur les points suivants :

- ✓ Rapport d'évaluation en profondeur du programme de diplôme d'études collégiales en Techniques de production et de postproduction télévisuelles;
- ✓ Programme d'attestation d'études collégiales (AEC) Animation d'activités sociales, culturelles et communautaires;

◆ **SANCTION DES ÉTUDES COLLÉGIALES**

Les membres du conseil d'administration ont approuvé, pour le Cégep de Jonquière, l'attribution de cinq diplômes d'études collégiales au secteur préuniversitaire, onze diplômes d'études collégiales au secteur technique et deux diplômes d'études collégiales sans mention. Pour le Centre d'études collégiales en Charlevoix, les membres du conseil ont procédé à l'attribution d'un diplôme d'études collégiales au secteur technique.

◆ **NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ D'ÉVALUATION DU RENDEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Les membres ont adopté une résolution visant à nommer madame Line Gaudreault, membre du comité d'évaluation du rendement du directeur général pour l'année scolaire 2010-2011, en remplacement de madame Jeanne Lavoie, démissionnaire.

---

*Note importante : Le compte rendu donné ici est une synthèse des principaux points discutés au plus récent conseil d'administration et est livré à titre d'information seulement. Il n'est ni exhaustif ni ne prétend correspondre exactement ou complètement aux interventions, discussions ou résolutions qui ont eu cours dans le cadre de cette assemblée. Seul le procès-verbal signé par la présidente et la secrétaire générale est un document officiel au sens de la loi. Pour tout élément d'interprétation, on voudra donc référer à ce dernier document.*

---

LE SERVICE DES AFFAIRES CORPORATIVES

---